

Le 19 septembre 2026

Saisine du HCFP : une situation économique dégradée qui risque de souffrir d'un budget injuste et aux effets récessifs

Le Gouvernement a saisi le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) de son projet de budget pour 2027. Comme de coutume, j'ai reçu ce matin une copie de cette saisine. Voici les premiers enseignements que je tire des éléments qui m'ont été communiqués.

Face aux faits, le Gouvernement est contraint de présenter un déficit aggravé pour 2026 à - 5,4 %, ce que j'avais publiquement annoncé dès le mois de juillet comme un niveau plausible loin des prévisions initiales du Gouvernement. J'émet par ailleurs une réserve à ce stade qui tient notamment à un risque d'approfondissement de la crise internationale et de hausse supplémentaire du prix des carburants : si un scénario pessimiste venait à se matérialiser au cours de l'automne, la croissance et donc le déficit en pâtirait inévitablement ce qui rendrait optimiste cette prévision de -5,4 %.

Les **choix du Gouvernement** en 2026 ont des conséquences directes sur la consommation et l'investissement des ménages.

- Concernant les **prix de l'énergie**, le Gouvernement admet lui-même dans sa saisine que « *sur l'ensemble de l'année 2026, la consommation des ménages serait pénalisée par l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur le pouvoir d'achat* » : cet impact aurait pu être évité en décidant de mesures de blocage des prix et marges, comme cela avait été fait en 1990 sans nuire aux résultats de Total ni provoquer aucune pénurie.
- Concernant **l'investissement des ménages**, le Gouvernement affiche regretter « *une baisse en moyenne sur l'année (-0,7 %)* » que « *ne suffirait toutefois pas à éviter (...) la réouverture de MaPrimeRénov' depuis fin février* ». Mais ce nouveau *stop-and-go* sur ce sujet, le pire pour les dépenses d'investissement, n'est dû qu'à l'interprétation très restrictive que fait le Gouvernement de la loi spéciale. Comme je l'avais déjà expliqué dans un communiqué de décembre 2025, tout est question d'interprétation du droit et de ce qui est « *minimum* » et « *indispensable* » (article 45 LOLF).
- Concernant les **coupes en cours d'année** dans de nombreux budgets par l'annulation et le gel de crédits avec 950 M€ (CP) annulés en juin, 500 M€ (CP) annulés en septembre et des crédits gelés qui seront probablement annulés en fin d'année.

La prévision du Gouvernement d'une augmentation des **salaires** de +2 % est problématique à deux titres. D'une part, elle est optimiste, se trouvant largement suspendue à une potentielle aggravation de la situation internationale et nationale au cours de l'automne. D'autre part, même si elle s'avérait finalement exacte, elle resterait en deçà de l'inflation qui dépassera – c'est certain – les 2 %. Si l'estimation de moyenne de l'Insee est de « seulement » 2,4 % au mois d'août (variation sur un an), n'oublions pas que cette moyenne couvre des disparités importantes : +5,9 % sur les produits frais et jusqu'à 22,3% d'augmentation des prix sur certains légumes.

Le Gouvernement prévoit que « *du côté des **entreprises**, l'investissement serait quasi stable (+0,1 %)* ». Il omet de dire qu'en face d'un investissement presque nul, selon le dernier rapport Janus Henderson, la France est au deuxième trimestre « *le plus important payeur de dividendes du continent avec 70,4 Md\$* ». On comprend donc bien où va l'argent et donc où pourrait être trouvées de nouvelles recettes pour le budget 2027.

Pour l'année 2027, les informations du Gouvernement contenues dans cette saisine confirment donc bien un **effort budgétaire** substantiel de 43 Md€. Le chiffre de « 54 Md€ » sur lequel communique le Premier ministre inclut également 11 Md€ de baisses budgétaires sur le volet social sur 2026 qui resteront valables pour 2027.

Les informations de cette saisine confirment enfin les grandes lignes du budget 2027 annoncé par le Premier ministre. Des baisses budgétaires qui pèsent **indistinctement** sur la population : les retraités « aisés », les salariés malades, les fonctionnaires, les étrangers, les parents, les services publics, la quasi-totalité des ministères hors les Armées. Le tout sans justice fiscale, avec une réduction de la surtaxe sur les grandes entreprises et le maintien d'avantages fiscaux pour les 0,1% les plus riches (comme le pacte Dutreil) et une **absence de moyens suffisants** pour faire face à la gravité des conséquences du dérèglement climatique (canicule, incendies, sécheresse...).

Avec son dernier budget, le Gouvernement répète ses erreurs : il reste marqué par le sceau du déni de la politique de l'offre. Comme cela semble devenir une habitude en loi de finances, l'effet récessif de ce budget sur la croissance paraît sous-estimé et la cible de déficit à -5% surestimée. Oui, les coupes budgétaires nuisent à la croissance. Oui, la politique de l'offre est un échec sur le chômage, sur l'industrie, sur l'investissement, sur la croissance, sur la baisse du déficit. Le crédit qu'on peut accorder à la prévision d'une croissance à +1% en 2027 est donc limité : comme chaque année maintenant, il est malheureusement à craindre que cet objectif soit lui aussi surestimé.

Éric Coquerel